



## + MAINTENIR ET AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

La Creuse souffre d'un **manque important de certains professionnels de santé libéraux**. Le département compte 109 médecins généralistes (100 pour 100 000 habitants) dont plus de 45% sont âgés de plus de 60 ans, 38 dentistes libéraux (32 pour 100 000 hab.) et 81 masseurs kinésithérapeutes (67 pour 100 000 hab.).

En revanche, 349 infirmiers couvrent le territoire, soit 289 pour 100 000 habitants, ce qui est la densité la plus haute de la région mais qui est à relativiser au vu du nombre important de personnes âgées.

Par ailleurs, **les centres hospitaliers de Guéret et d'Aubusson rencontrent des difficultés à recruter certains spécialistes** et un grand nombre de patients se dirigent **vers Limoges ou Montluçon pour la chirurgie et la médecine**.

Concernant les structures, la Creuse compte :

- 3 **maisons de santé pluridisciplinaires (MSP)**, 2 en cours de construction et 3 en projet,
- 4 **réseaux de santé** de proximité,
- 2 **MAIA** (méthodes d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie),
- 5 **CLIC** (centre locaux d'information et de coordination),
- 1 **structure HAD** (hospitalisation à domicile).

Enfin le département compte 3 **médecins correspondants SAMU**.

Au regard de cet état des lieux, l'ARS a identifié 5 objectifs :

- Maintenir et **développer l'offre en professionnels de santé**,
- **Lutter contre les déserts médicaux** et favoriser l'installation des jeunes médecins dans les territoires fragiles,
- **Favoriser l'émergence de structures d'exercice coordonné** et des fonctions d'appui à la coordination,
- **Garantir l'accès aux soins urgents** en moins de 30 mn,
- Structurer les **dispositifs d'aide au maintien à domicile**,
- Renforcer l'accès aux soins des **populations** en situation de **précarité**.

### Actions déjà engagées

- Plusieurs projets de **téléconsultations et télé-expertises** amorcés dans le territoire,
- Un plan ambitieux de **consultations avancées**,
- Le renforcement de **l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP)** et de la mobilité de la **permanence d'accès aux soins de santé (PASS)**,
- Une priorisation de la Creuse dans le cadre de la révision du **zonage** (zones pouvant bénéficier d'aides pour l'installation et le maintien des professionnels de santé libéraux),
- L'accompagnement des projets de **MSP**,
- Un audit de la filière **urgences** avec des recommandations concrètes,
- Un plan d'action soutenu en cours pour le **développement de l'HAD**.

### Pistes de réflexion

- Une étude de faisabilité d'une **plateforme territoriale d'appui** (un soutien pour les professionnels dans l'organisation des parcours de santé complexes).

